



Confédération Paysanne de l'Aveyron
Syndicat pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs

ÉLECTIONS À LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'AVEYRON - JANVIER 2025

Collège 4 – Ancien.nes exploitant.es et assimilé.es

LISTE PRÉSENTÉE PAR LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE DE L'AVEYRON

Grâce aux actions de la Confédération paysanne nous avons obtenu les lois Chassaigne qui ont permis à beaucoup de chefs d'exploitation retraité-es d'atteindre 85 % du SMIC (Chassaigne 1) et aux conjoints, conjointes et aides familiaux d'obtenir une revalorisation (Chassaigne 2). Pour autant, **le compte n'y est pas !**

Les retraites agricoles restent faibles au regard des autres catégories socio-professionnelles.

URGENCE : PAS DE RETRAITE EN DESSOUS DU SMIC

Voter pour la Confédération paysanne, c'est peser dans les politiques locales et nationales pour bien vieillir dans des campagnes vivantes et améliorer les pensions, en priorité les plus modestes.

NOS PROPOSITIONS POUR LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'AVEYRON

POUR UNE RETRAITE DÉCENTE,
nous défendons le système par répartition plutôt que par capitalisation et nous revendiquons :

■ Pour tous les retraité-es une **pension au moins équivalente au SMIC** (environ 1426 €) et **indexée sur le SMIC**.

■ Que le "**plafond tous régimes**" bénéficie des **mêmes règles du régime général** : augmentation du plafond à 1368 € et, dans le calcul, prise en compte uniquement de la retraite personnelle en excluant tout le reste (pension de réversion, majoration enfants, surcote, etc). Afin de **préserver la PMR** (Pension Majorée de Référence) **pour les petites retraites de base**.

■ Une **augmentation du plafond de ressources mensuelles à 1,5 SMIC** (une personne seule) pour l'obtention de la retraite de réversion.

■ Que les **revalorisations des retraites et la majoration enfants soient forfaitaires** et non en pourcentage, pour que l'écart entre les pensions cesse de se creuser.

POUR LE MAINTIEN DES SERVICES PUBLICS ET MÉDICAUX,
nous revendiquons :

■ Le renforcement des **services de santé, de soins à domicile et d'aide à la personne**. Des **services publics accessibles physiquement** avec l'arrêt du tout numérique.

■ La prise en charge de la **perte d'autonomie par la MSA**, sans recourir aux assurances privées et des **solutions de proximité** (maintien à domicile, places d'EPHAD) pour garder le contact avec son entourage.

■ Un **traitement des dossiers par la MSA dans des délais raisonnables** : retraites et réversions, handicap, invalidité, maladies professionnelles, prestations familiales...

POUR LE FINANCEMENT DES MESURES,
nous revendiquons :

■ Un **revenu agricole décent** grâce à des prix rémunérateurs et en lien avec une agriculture soucieuse de la qualité des produits et respectueuse de l'environnement.

■ L'**élargissement de l'assiette de cotisations sociales**, en limitant les cadeaux fiscaux et l'évasion fiscale et sociale.

■ Le **plafonnement des très grosses retraites** dans tous les régimes.



Mobilisation à l'Assemblée nationale le 17 octobre 2024
Photo : Confédération paysanne



LA TRANSMISSION AU CŒUR DE NOTRE PROGRAMME

- **Instaurer un accompagnement individuel gratuit** afin d'inciter les futurs cédants et cédantes à engager les démarches de transmission au moins 5 ans avant le départ en retraite. Cet accompagnement doit être fait par des professionnels (développement d'un service opérationnel à la Chambre d'Agriculture) permettant d'aiguiller sur tous les aspects de la transmission d'une ferme (comptable, fiscal, juridique, humain, etc).

25 MEILLEURES ANNÉES ATTENTION À LA SUPERCHERIE !

- Non, la réforme des retraites selon les 25 meilleures années ne concerne pas les retraité-es : elle ne s'appliquera qu'aux pensions liquidées à partir de 2026.
- Non, les pensions ne vont pas augmenter de 120 € en moyenne, mais progresseront uniquement pour la moitié des paysannes et paysans : ceux qui gagnent le plus.
- Oui, les cotisations vont augmenter pour tout le monde : c'est la solidarité à l'envers !

Votez pour des représentantes et représentants qui redonneront fierté et dignité aux paysannes et paysans, à leurs conjointes et conjoints ainsi qu'aux aides familiaux, retraité-es qui ont tant apporté à l'agriculture et à la société avec si peu de reconnaissance en retour !



LISTE DES CANDIDAT.E.S AUX ÉLECTIONS CHAMBRE 2025

1. Patrick GOUJON
L'Hospitalet-Du-Larzac

2. Nadine ASSIÉ
Lédergues

3. Gérard SABATIER
Valzergues

De gauche à droite : G. Sabatié, N. Assié et P. Goujon.

POUR BIEN VIEILLIR DANS LES CAMPAGNES VIVANTES,
je vote confédération paysanne

CHAQUE VOIX COMPTE !

COMMENT VOTER ?

Dès réception du matériel de vote, **avant le 31/01/2025 :**

- Par correspondance : **mettez votre bulletin Confédération paysanne dans la petite enveloppe de vote**, puis celle-ci dans la grande enveloppe d'envoi pré-affranchie. **Signez au dos de cette enveloppe et postez-la. Pas de rature**, modification, signe distinctif sur le bulletin ou les enveloppes sous peine d'annulation.
- **Vote électronique : suivez pas-à-pas la notice explicative.**



Confédération Paysanne de l'Aveyron
La Mouline - 12510 Olemps
confaveyron@wanadoo.fr

Toutes les infos sur confédération paysanne de l'Aveyron sur : confaveyron.org
Et plus largement au niveau national sur : confederationpaysanne.fr